

Rentrée 2020-2021

Inscriptions – Réinscriptions au secrétariat ou via le Portail Famille : www.famille.epinay-sur-seine.fr

Réinscriptions : anciens élèves et inscriptions des nouveaux élèves jusqu'à 7 ans :

- Lundi 29 juin au jeudi 2 juillet 2020 de 9h à 11h30 et de 14h à 17h
- Vendredi 3 juillet 2020 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
- Lundi 6 juillet au jeudi 9 juillet 2020 de 9h à 11h30 et 14h à 17h
- Vendredi 10 juillet 2020 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

Inscriptions des nouveaux élèves :

- Jeudi 3 septembre 2020 de 9h à 11h30 et 14h à 17h
- Vendredi 4 septembre 2020 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
- Samedi 5 septembre 2020 de 9h à 11h30

Pièces à fournir :



Si des pièces manquent, le Conservatoire ne pourra pas procéder à l'inscription !

- 1 photo d'identité récente
- Mode de paiement : chèque, espèces, carte bancaire ou prélèvement (RIB).

| Si vous percevez les allocations familiales | Si vous ne percevez pas les allocations familiales |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de paiement CAF du mois en cours • Livret de famille • Le dernier bulletin de salaire ou indemnité chômage | <ul style="list-style-type: none"> • Livret de famille • Avis d'imposition 2019 ou bulletin de salaire de décembre 2018 de chaque parent, • 3 derniers bulletins de salaire ou indemnités chômage 2018 • Pension de retraite et autres revenus perçus mensuellement |

En cas d'absence de ressources :

- Un certificat d'évaluation des ressources financières établi par les services sociaux départementaux

✓ Pour les élèves de danse :

- Un **certificat médical** daté du mois de septembre 2020 :
 ⇒ à remettre au professeur lors du premier cours

✓ Pour les nouveaux élèves venant d'autres Conservatoires :

- Une attestation de niveau du Conservatoire ou de l'école de musique ou de danse où l'élève était inscrit auparavant

✓ Pour ceux qui souhaitent louer un instrument :

- Une attestation d'assurance
- Un chèque de caution